

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD
LUNDI 14 DECEMBRE 2020**

**QUESTION D'ACTUALITE SUR LA MOBILISATION SOCIALE
DANS CERTAINS CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS (CIS)**

INTERVENTION DE BERTRAND RINGOT

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Président Lecerf, Monsieur le Président Houssin,
Cher(e)s collègues,

Chaque jour sur le territoire national, les sapeurs-pompiers de France interviennent toutes les 7 secondes, plus vite que tout acteur de l'urgence que ce soit dans les métropoles, dans les villes et villages et dans nos campagnes.

Chaque jour, ils sont près de 40 000 sapeurs-pompiers professionnels (SPP) et 190 000 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) à être mobilisés, prêts à intervenir à l'appel du bip ou de l'alerte pour porter secours en risquant leur vie pour sauver des vies.

Depuis plusieurs années, l'augmentation des interventions et la sollicitation croissante font que nos sapeurs-pompiers dans tous les départements et communes de France sont : toujours-présents, toujours-partants et toujours-proches, mais surtout toujours là quand il faut. Le nouveau Schéma d'analyse et de couverture des risques (SDACR) a d'ailleurs soulevé ces différents points.

Le rapport du Sénat de décembre 2019 sur la « sécurité des sapeurs-pompiers » ne dit pas autre chose en relevant l'insuffisance des moyens alloués aux sapeurs-pompiers compte tenu de l'augmentation et de la polyvalence de leurs missions.

Force est de constater que le SDIS du Nord est pleinement concerné par cette problématique récurrente des moyens humains depuis 2015. La baisse des effectifs de sapeurs-pompiers professionnels a laissé des marques et malgré une série de recrutements ces derniers mois, la situation demeure tendue.

En parallèle, nous sommes alertés sur la pression importante qui pèse sur les sapeurs-pompiers volontaires. Des témoignages nous sont par exemple remontés sur la difficulté à refuser une astreinte ou bien encore les difficultés accrues à cumuler cette activité avec sa propre activité professionnelle.

J'en viens au cœur de ma question avec depuis plusieurs semaines, une mobilisation des sapeurs-pompiers dans de nombreux Centres d'Incendie et de Secours (CIS) qui dénoncent une baisse des effectifs.

C'est le cas du CIS de Gravelines qui, pour rappel, couvre un territoire composé :

- de 5 communes, soit 22 500 habitants,
- du plus grand Centre Nucléaire de Production d'Electricité d'Europe,
- d'un secteur industriel comprenant 4 sites SEVESO,
- d'un secteur autoroutier de 30 kilomètres,
- d'un secteur portuaire en pleine expansion.

L'évolution des effectifs des sapeurs-pompiers ne correspond plus à ces risques, puisque les effectifs des pompiers ont été divisés par deux en 10 ans : aujourd'hui 6 sapeurs-pompiers professionnels doivent gérer ce grand territoire accueillant des sites industriels et SEVESO à risques majeurs.

Au-delà du seul CIS de Gravelines, d'autres CIS sont concernés par des problèmes d'effectifs et notamment par la suppression du « 7^{ème} homme », c'est-à-dire celui qui reste sur place pour garder la caserne, gérer les appels aux sapeurs-pompiers volontaires, accueillir les personnels appelés lors des astreintes...

La suppression de ce « 7^{ème} homme » serait acté dans 11 casernes du Département malgré une expérimentation aux résultats très controversés. C'est pourquoi, nous vous demandons de surseoir à cette décision.

Au-delà, vous comprendrez que ma question concerne plus largement la gestion des effectifs au sein du SDIS du Nord et un dialogue social pour tout le moins compliqué depuis le début de cette mandature.

Que comptez-vous faire pour consolider le fonctionnement du CIS de Gravelines ?
Pouvez-vous vous engager à surseoir à la décision de supprimer le « 7^{ème} homme » ?

Plus largement, comment comptez-vous renouer le dialogue social avec les sapeurs-pompiers ?

Je vous remercie de votre attention.